



Vos frais de santé

QUESTION 1

Les frais de santé sont remboursés :

- A: En premier par la complémentaire santé, puis par l'Assurance Maladie
- B: En premier par l'Assurance Maladie, puis par la complémentaire santé
- C: Par les cotisations sociales obligatoires
- D: Par les professionnels de santé

QUESTION 2

Après remboursement de l'Assurance Maladie, il peut rester des choses à payer :

- A: Toujours, l'Assurance Maladie prend en charge les soins à hauteur d'un pourcentage, et certains ne sont pas du tout remboursés
- B: Parfois
- C: Peu souvent, seules quelques prestations ne sont pas prises en charge
- D: Jamais, l'Assurance Maladie rembourse la totalité des frais

QUESTION 3

Souscrire une complémentaire santé facultative est essentiel pour :

- A: Les fonctionnaires, sans emploi, travailleurs non-salariés, auto-entrepreneurs, indépendants et retraités
- B: Uniquement les retraités
- C: Uniquement les salariés du privé
- D: Les enfants de moins de 16 ans

QUESTION 4

Tous mes éventuels besoins de santé seront pris en charge par ma complémentaire santé :

- A: J'en suis sûre, j'ai souscrit une complémentaire adaptée à mes besoins et ma situation
- B: Je pense, j'ai récemment regardé les garanties
- C: Je ne sais pas
- D: Je n'ai pas de complémentaire santé

QUESTION 5

J'aimerais que ma complémentaire santé couvre en priorité :

- A: Les médecines douces
- B: L'hospitalisation
- C: Les soins dentaires, optiques ou auditifs
- D: Les consultations de médecins spécialistes

QUESTION 6

Je me considère :

- A: En bonne santé mais je sais qu'un souci peut arriver à tout le monde
- B: En très bonne santé
- C: En très mauvaise santé
- D: En bonne santé et je sais que je vais le rester

RÉPONSES 1.b, 2.a, 3.a. Vous avez une majorité de réponses A : Vous semblez bien informé(e) sur le système de remboursement des frais de santé, et avez identifié l'importance d'être couvert(e) par une complémentaire santé. Des conseillers de proximité peuvent vous renseigner pour vous garantir une protection sur mesure, n'hésitez pas à les solliciter. Vous avez une majorité de réponses B : Vous savez qu'il est important d'être bien couvert(e) pour vos frais de santé. Toutefois, vous pourriez avoir des questions, un conseiller pourra vous renseigner. Vous avez une majorité de réponses C : Le système de santé, c'est un peu compliqué, vous pouvez demander conseil à des professionnels. Vous avez une majorité de réponses D : Vous semblez ne pas avoir anticipé vos éventuels futurs besoins de santé. Pas de panique ! Des conseillers en assurance pourront vous accompagner.